

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 934

présenté par  
M. Bazin  
-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

La fertilité est déclarée « Grande cause nationale 2020 ». Les pouvoirs publics s'engagent à promouvoir par tous les moyens cette disposition.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Devant le développement de l'infertilité qui frappe de plus en plus de couples, il convient de favoriser la recherche sur ce phénomène.

Sachant que ce problème est souvent associé à l'environnement, il convient d'en chercher les causes afin d'y remédier.

Ces recherches pourraient permettre à beaucoup de couples d'éviter d'avoir recours à la procréation médicale assistée, procédé lourd, difficile et dont l'efficacité est relative.